

iŸÁ5@

□□□đ□¿□□□□□□0□□□□□□□â□□□

□bjbjĭ2ĭ2□□□□□□□□□□□□□□□□□□□







□ le statut familial de l'enfant s'avère important. Pourtant dans le recueil des données scolaires sur les enfants, cette variable est omise dans les écoles burkinabè. Ainsi lors d'études commanditées respectivement par le Catholic Relief Services (CRS) et l'UNICEF Burkina en 2003/2004, cette variable a été prise ne compte dans les questionnaires adressés aux élèves. Elle a permis de relever qu'au sein de la population scolaire, on dénombrait 13% d'orphelins dans les écoles catholiques et 17% dans les écoles publiques. Dans certaines régions du pays, à hauts risques de pandémie de Sida, la proportion d'orphelins atteignait 25% dans les écoles catholiques et publiques. C'est précisément le cas des provinces du Ioba et de la Bougouriba du Sud-ouest.

Ainsi ne pas tenir compte du statut familial des orphelins, c'est non seulement omettre l'importance de ce facteur dans l'égalité des chances d'accéder à l'école, mais c'est aussi méconnaître un des obstacles au progrès normal du cursus scolaire des élèves. En effet, de nombreuses études ont montré que lorsque l'enfant perd un des parents biologiques, il n'a que 50% de chances d'être scolarisé, et lorsque ce sont les deux, il ne lui reste plus que 10% de chances de scolarisation. Vu sous cet angle, la proportion d'orphelins dans les écoles cache une réalité pertinente des difficultés que certains enfants de cette catégorie ont pour accéder à l'école.

Le statut d'enfant orphelin est aussi un paramètre important qu'il faut prendre en compte dans l'analyse des échecs scolaires (redoublements et abandons). En effet, en analysant les données sur les performances scolaires, il ressort que les conditions de scolarisation et de scolarité des orphelins sont des plus difficiles en comparaison avec ceux dont les parents vivent. Aussi, c'est de plus en plus parmi eux que l'on dénombre les abandons ou les redoublements. En somme, ces enfants orphelins éprouvent de nombreuses difficultés à poursuivre un cursus normal. Généralement ils sont confrontés à d'autres réalités vitales que scolaires qui les obligent à être partiellement ou totalement défaillant en classe.

Notre communication se propose de présenter la situation scolaire des orphelins dans les écoles catholiques et publiques du Burkina. Pour nous il s'agira de montrer qu'au-delà des politiques éducatives qui non seulement proposent de développer la scolarisation, mais aussi d'offrir une éducation de qualité aux enfants du Burkina, cet objectif peut faillir pour peu que l'on ne tienne pas compte des statuts familiaux des enfants. En effet considérer les enfants comme relevant des mêmes conditions familiales, c'est par exemple négliger le fait que la demande scolaire est souvent déterminée par les parents et qu'en conséquence les enfants dont le soutien familial est manquant ou très partiel sont souvent obligés de s'engager dans des activités économiques qui sont des obstacles à leur scolarisation et ou à leur scolarité.

Cette communication utilise les données issues de deux enquêtes sociodémographiques financées par le CRS et l'UNICEF. Les enquêtes ont concerné plus de 2800 élèves qui ont été enquêtées dans les écoles catholiques et publiques sur l'ensemble du Burkina. Les données collectées sont de types qualitatifs et quantitatifs. En effet, en plus d'avoir adressé des questionnaires semi ouverts aux élèves pour connaître leur profils sociodémographiques et leurs conditions scolaires, une trentaine de focus groups et d'entretiens individuels approfondis ont été réalisés avec les élèves, dont des orphelins, afin de mieux apprécier leurs conditions de vie et de scolarisation.

La trame analytique de cette communication est de type sociodémographique combinant ainsi des données quantitatives aux verbatims issus des focus groups et des entretiens individuels

En outre environ 500 ménages ont été enquêtés. Les données issues des enquêtes ménages permettent d'analyser la situation et les performances scolaires à la lumière des variables socioéconomiques relatives aux ménages.